

TRIBUNAT.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR SIMÉON,

Sur la motion d'ordre relative au gouvernement héréditaire.

Séance extraordinaire du 10 floréal an 12.

TRIBUNS,

La motion que vous venez d'entendre et que je seconde, présente une opinion qui se formoit depuis plus de deux ans et que les événemens ont mûrie. Des communes, des conseils-généraux de départemens,

2
plusieurs corps la manifestent; elle éclate de toute part : il est temps qu'elle soit accueillie et solennellement consacrée.

Quelle longue et terrible expérience nous avons faite!

L'excès des abus croissant en foule autour d'un trône décrépit; un prince foible qui ne savoit plus comment maintenir, mitiger ou défendre le pouvoir souverain qu'il vouloit garder; une constitution que l'on crut faire monarchique, renfermant tous les principes d'anarchie qui ne tardèrent pas à désorganiser la France; la restauration de thermidor troublée par les orages de vendémiaire; la constitution de l'an 3 plus d'une fois déchirée par diverses secousses; le vaisseau de l'Etat flottant incertain au milieu d'écueils opposés sur lesquels il risquoit tour à tour de se briser, lorsqu'enfin une main victorieuse et ferme vint en saisir le timon et diriger sa marche vers le port.

C'est dans le port qu'en se rappelant les dangers auxquels on est échappé et visitant ses dommages, on songe à les réparer et à se prémunir contre de nouveaux désastres. Dix ans de sollicitudes et de malheurs, quatre ans d'espérances et d'améliorations nous ont fait connoître les inconvéniens du gouvernement de plusieurs et les avantages du gouvernement d'un seul.

Les révolutions sont les maladies des corps politiques : résultat d'un régime vicieux, elles font une explosion d'autant plus violente que leurs causes sont plus profondes, plus accumulées, et ont subi une plus longue fermentation. Alors une fièvre ardente se déclare, qui dévore et consume tout, et le mal qui l'a produite, et les organes conservateurs qui étoient

trop usés pour lui résister. Si l'État survit à cette crise, débarrassé en grande partie des vices qui altéroient sa constitution, il reprend son assiette, et avec une nouvelle vie, de nouveaux moyens de force et de prospérité.

Tout ce qui a été bouleversé n'étoit pas mauvais. Il est dans l'existence des nations des bases essentielles dont le temps et les abus qu'il mène à sa suite les arrachent quelquefois; mais elles y sont naturellement ramenées par leur propre poids, et si une main habile prend soin de réparer ces fondemens ébranlés, elles s'y rasseyent affermies pour plusieurs siècles.

L'histoire ne nous montre le gouvernement de plusieurs que chez des peuples peu nombreux et encore récents, fortement unis parce que le cercle de leur intérêt commun est étroit; s'exerçant à l'amour de la patrie par l'usage d'une liberté sage, par la modicité des besoins, des desirs et des fortunes; arrivant enfin, à mesure qu'ils augmentent en richesses, en territoire et en population, au gouvernement d'un seul.

Pourquoi la démocratie et l'aristocratie se sont-elles conservées dans les petites nations qu'il seroit, ce semble, plus facile de dominer? Pourquoi les grandes nations, où il y auroit plus de moyens de s'opposer au gouvernement d'un seul, ont-elles constamment incliné vers ce gouvernement? Où trouver la cause de ce phénomène, si ce n'est dans la nécessité des choses qui ramène toujours les peuples à ce qui leur est le plus utile, nonobstant l'effort des prétentions individuelles et l'orgueil des vaines théories?

Il y a douze ans que cette question auroit fourni le sujet de longues et brillantes dissertations; mais le problème n'existe plus: il a été résolu par la foule de

maux dont nous ont accablé de funestes essais. Il n'y a que des insensés qui voulussent se replonger dans cet océan d'erreurs politiques, où nous aurions été submergés si la victoire et le génie ne nous eussent jeté une planche secourable.

Ce n'est donc pas sur des raisons qui sont écrites par-tout et que chacun connoît, que je fonde la prééminente utilité du gouvernement d'un seul; c'est sur l'expérience et le souvenir de ce que nous avons éprouvé. Je n'en retracerai pas le tableau; il fatigue encore les yeux et pèse sur tous les cœurs. Il n'est pas besoin de rouvrir des plaies à peine fermées; il suffit d'en indiquer les cicatrices encore si sensibles. Il n'est pas un Français qui après tant de mouvemens, de chocs et de secousses, ne sente qu'il faut enfin se reposer dans une partie de ces institutions dont on s'étoit écarté.

Déjà les inconvéniens d'une suprême magistrature élective et temporaire ont été aperçus et éloignés; déjà pour qu'un jour elle ne fût pas, aux dépens de notre repos et de notre sang, disputée entre des ambitieux qui ne s'en verroient plus séparés par une insurmontable barrière, le Sénat a donné au premier Consul la faculté de désigner son successeur. Ce n'étoient là que les préliminaires, les pierres d'attente de l'hérédité qui doit enfin rendre à l'empire français la stabilité qu'exigent son étendue et sa puissance.

Par les avantages que nous avons recueillis dès nos premiers pas, jugeons de ceux qui nous attendent. A mesure que nous nous sommes éloignés des formes mobiles du gouvernement de plusieurs, les gouvernemens d'Europe avec lesquels nous étions en trop grande disparité nous ont rendu plus d'égards, de considération et de confiance. Ils ont compté davantage sur la solidité des négociations et des traités, sur l'unité

et la persévérance dans les vues ; ils desirent pour leur propre tranquillité ce que nous voulons pour la nôtre.

Avec l'hérédité dans le Gouvernement, se consolideront ces institutions qui furent formées avec lui pour en être le soutien et l'ornement. Si elles avoient à éprouver quelques modifications, ce seroit pour garantir d'autant mieux les droits réciproques de la nation et de son chef, intéressés l'un et l'autre à ce que le pacte définitivement arrêté entre eux demeure inaltérable. On ne sauroit se passer de corps intermédiaires : par le pouvoir qu'ils ont d'éclairer l'autorité, ils facilitent l'obéissance. On ne sauroit se passer de grandes magistratures ; elles forment les degrés par lesquels on arrive au sommet de la hiérarchie politique.

La reconnaissance publique nomme ici ces deux illustres citoyens que le discernement le plus heureux appela à partager le poids du Gouvernement naissant. Dans l'heureux développement qu'il va recevoir, leurs talens, leur expérience et leurs services marquent toujours leur place à la tête du peuple français, près de son chef suprême ; elle n'a rien d'incompatible : nous avons même des preuves de sa constante utilité, depuis que le Gouvernement s'est naturellement concentré dans une seule main. Tout ce qui existe peut donc se coordonner facilement avec l'hérédité, et par elle tout s'améliore et se fortifie.

La religion occupée à relever ses autels n'a plus à demander au ciel d'écarter les guerres civiles qui les ensanglanteroient et les renverseroient de nouveau : la source en est tarie.

La justice si richement dotée d'un code composé de tous les trésors de la jurisprudence ancienne et mo-

Discours prononcé par Siméon.

A 3

derne , se promet d'en jouir et d'en répandre les bienfaits.

Les finances s'accroissent du crédit inséparable d'un ordre fixe et perpétuel.

Les armées savent à qui elles auront toujours à obéir, et ne craignent plus qu'un jour les lieutenans d'Alexandre les divisent et les opposent les uns aux autres.

Une immense multitude est rassurée sur la jouissance de ses propriétés nombreuses , menacées tour à tour par l'anarchie qui les dévoreroit , et par le royalisme qui en dépouilleroit les possesseurs.

Tous les citoyens enfin se livrent avec sécurité aux travaux , aux spéculations de leur commerce, de leur état, de leur profession. Plus d'inquiétudes qui les en détournent , parce que la clef de la voûte sera posée : l'ouvrage des hommes sera fini ; le reste sera l'ouvrage du temps , qui ne marque jamais de consolider avec promptitude ce qu'on a su construire avec unité.

Quel empire s'éleva ou se rétablit jamais avec plus de force et de gloire ; étouffant comme Hercule les serpens qui s'étoient glissés dans son berceau , marchant de cette victoire intérieure à d'innombrables victoires , terrassant ses ennemis , relevant ses alliés , n'ayant plus qu'un ennemi hors du continent pacifié ; ennemi dont l'infame et criminelle politique est dévoilée , qui , réduit à consumer ses trésors dans une guerre défensive , à bloquer de ses orgueilleuses flottes les nacelles prêtes à porter dans son sein notre vengeance et notre fortune , ne sait plus nous attaquer que par des conspirations et des assassinats !

Notre indépendance n'a - t - elle pas été conquise , promulguée par la victoire , sanctionnée par la paix ?

Et quand nous perfectionnerons le gouvernement que nous nous sommes donné ; quand nous décernerons à notre premier Consul un nouveau titre ; quand nous proclamerons empereur le guerrier qui triompha, comme Annibal et Charlemagne, des roches inaccessibles des Alpes ; qui couvrit l'Italie de ses trophées, ressaisit les anciennes limites de notre empire : qui oseroit nous disputer le droit de le revêtir de la majesté qui appartient à une grande nation ?

C'est moins d'une récompense dont il n'a pas besoin, que de notre propre dignité et de notre sûreté que nous nous occuperons. C'est pour eux-mêmes que les peuples élèvent leurs magistrats suprêmes, qu'ils les munissent d'autorité, qu'ils les environnent de puissance et de splendeur. C'est pour n'être pas exposés à chaque vacance à la stagnation ou aux bourrasques d'un interrègne, qu'ils placent dans une famille l'honorable, mais pesant fardeau du Gouvernement. L'hérédité est bien plutôt une assurance de tranquillité pour ceux qui la donnent, qu'une prérogative pour ceux qui la reçoivent.

Cependant elle a aussi trop d'importance et d'éclat pour n'être pas remise dans les mains les plus dignes et les plus éprouvées. Chez tous les peuples, la gloire et l'illustration du chef de famille se répandent sur tous les membres, et deviennent le patrimoine de la famille entière.

Quels titres comparer à ceux que tant de succès, de prodiges de guerre et d'administration ont accumulés sur la tête du premier Consul, ne servant pas seulement l'Etat comme un illustre et grand citoyen, mais le dirigeant et le gouvernant comme magistrat suprême !

Opposeroit-on la possession longue , mais si solennellement renversée, de l'ancienne dynastie ? Les principes et les faits répondent.

Le peuple propriétaire et dispensateur de la souveraineté peut changer son gouvernement et par conséquent destituer dans cette grande occasion ceux auxquels il l'avoit confié. L'Europe l'a reconnu en reconnoissant notre indépendance, ses suites et notre nouveau gouvernement. La maison qui règne en Angleterre n'a pas eu d'autres droits pour exclure les Stuarts que le principe que je rappelle ici.

Les catastrophes qui frappent les rois sont communes à leurs familles ainsi que l'étoient leur puissance et leur bonheur. L'incapacité qui abandonne leurs têtes à la foudre des révolutions s'étend sur leurs proches, et ne permet pas de leur rendre le timon échappé à des mains trop débiles ; il fallut que, après les avoir repris, la Grande-Bretagne chassât les enfans de Charles I^{er}.

Le retour d'une dynastie détrônée, abattue par le malheur moins encore que par ses fautes, ne sauroit convenir à une nation qui s'estime. Il ne peut y avoir de transaction sur une querelle aussi violemment décidée.

Si la révolution nous a fatigués, n'aurions-nous d'autres moyens, lorsqu'elle est arrivée à son terme, que de nous replacer sous un joug brisé depuis douze années ?

Si la révolution a été sanglante, n'en sont-ils pas coupables ceux qui attisèrent parmi nous les fureurs de la démagogie et de l'anarchie ; qui, s'applaudissant à mesure qu'ils nous voyoient nous déchirer, espéroient nous ressaisir comme une proie affoiblie

par ses propres morsures ? Ne sont-ils pas coupables , ceux qui , portant de contrées en contrées leurs ressentimens et leur vengeance , excitèrent cette coalition qui a coûté tant de pleurs et de sang à l'humanité gémissante ? Ils vendoient aux puissances , dont ils s'étoient fait les cliens , une partie de cet héritage dans lequel ils les conjuroient de les rétablir. Et maintenant ne redoublent-ils pas d'efforts auprès de ce gouvernement , leur antique ennemi autant que le nôtre , et qui , trahissant leur cause tout en nous combattant , ne les replaceroit sur le trône , s'il en avoit le pouvoir , que comme ces impuissans Nababs de l'Inde , dont il a fait ses vassaux.

Parlerai-je de ces dernières trames , de ces machinations , de ces essais répétés d'assassinat , dont la malveillance la plus prononcée est forcée de rougir , mais qu'elle ne peut nier ? Est-ce ainsi que l'on fait revivre des droits que tant d'événemens ont annulés ? Non , c'est ainsi qu'on en efface jusqu'aux dernières traces.

Détournons les yeux de ce triste tableau , et revenant aux leçons de l'expérience et de l'histoire , voyons dans le passé une image moins vive , mais non moins fidèle du présent.

De grands hommes fondent ou rétablissent des empires ; ils transmettent à leurs héritiers leur gloire et leur puissance. Le Gouvernement se perpétue paisiblement dans leur famille tant qu'elle produit des sujets capables , et que de bonnes et fortes institutions aident ou suppléent les talens.

Lorsque les institutions s'affoiblissent , et que la famille dégénérée ne peut plus soutenir le poids des affaires

publiques, une autre famille s'élève. C'est ainsi que l'empire français a vu les descendans de Mérovée remplacés par ceux de Charlemagne, et ces derniers par ceux de Hugues Capet. C'est ainsi que les mêmes causes et des événemens à peu près semblables (car rien n'est nouveau sous le soleil) nous amènent une quatrième dynastie. La troisième n'avoit pas eu d'autres titres ni de plus grands droits.

Nous possédons un homme auquel s'applique ce que Montesquieu a dit de Charlemagne (1) : « Jamais prince » ne sut mieux braver les dangers, jamais prince ne les » sut mieux éviter ; il se joua de tous les périls et particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours » les grands conquérans, je veux dire les conspira- » tions. »

« Quand Pepin, dit encore Montesquieu, fut couronné, ce ne fut qu'une cérémonie de plus et un » fantôme de moins. Il n'acquiesça rien par-là que » des ornemens ; il n'y eut rien de changé dans la » nation (2). »

Quand les successeurs de Charlemagne perdirent la suprême puissance, Hugues Capet tenoit les deux clefs du royaume : « On lui défera une couronne qu'il étoit seul en état de défendre (3). »

Nous sommes dans les mêmes circonstances. Qu'on ne se trompe pas en regardant comme une révolution

(1) Livre XXXI, chap. XIX.

(2) Chap. XIV du même liv.

(3) Chap. XXXII.

ce qui n'est qu'une conséquence de la révolution : nous la terminerons ; rien ne sera changé dans la nation ; nous passerons d'un gouvernement au même gouvernement (1) : si ce n'est qu'avec un titre plus conforme à notre grandeur , plus analogue à celui dont les autres peuples ont décoré leurs chefs , il acquerra la force de la perpétuité ; et la sécurité de l'avenir autant qu'il est au pouvoir des hommes de s'en rendre maîtres par de sages précautions.

(1) Montesquieu, liv. XXXI, chap. XIV.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Floréal an 12.

car il n'est qu'une conséquence de la révolution ; nous
la terminons ; rien ne sera changé dans la nation ;
nous passons d'un gouvernement au même gouver-
nement ; si ce n'est qu'avec un titre plus conforme
à notre état actuel , plus analogue à celui dont les autres
peuples ont été dotés ; mais chers , il acquiesce à la force de
la patrie ; et la sécurité de l'avenir assure qu'il
est au pouvoir des hommes de se rendre maîtres par
de sages précautions.

(1) Montaigne, liv. XXXI, chap. XIV.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 12.